

Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France – Mars 2025

Les prestations ASC : du rêve à la réalité

Comme promis, la Cfdt avait recueilli vos souhaits en matière d'Activités Sociales et Culturelles et avait élaboré un projet de budget, à soumettre aux élus en CSEE.

Les principales améliorations portaient sur l'augmentation du montant disponible dans le « compte-salarié », ainsi qu'une enveloppe revue à la hausse pour le cadeau de Noël adulte.

Le projet porté par la CFE-CGC et soutenu par FOCom a été validé lors du vote des élus en instance. En conséquence, les prestations allouées en 2025 seront pratiquement identiques à celles de l'année précédente,

VOILA LE BUDGET Cfdt MIS AU VOTE : UN BUDGET EFFICACE ET GENEREUX POUR TOUS

Principales catégories de versement Cfdt :

? *Compte salarié : 4 006 250 euros*

? *Cadeaux adultes : 576 000 euros*

? *Cadeaux enfants : 260 000 euros*

? *Billetterie : 94 670 euros*

? *Rentrée scolaire : 135 000 euros*

? *CESU Handicap : 35 000 euros*

L'avis des salariés bafoué

Le projet budgétaire 2025, abondé par la CFE-CGC, restera presque inchangé par rapport à celui de 2024, malgré votre mécontentement concernant les prestations

UNE REPARTITION BUDGETAIRE DECEVANTE

Principales catégories de versement CFE-CGC :

? *Compte salarié : 3 000 000 euros*

? *Cadeaux adultes : 325 000 euros*

? *Cadeaux enfants : 300 000 euros*

? *Billetterie : 265 926 euros*

? *Rentrée scolaire 145 000 euros*

? *Vacances : 100 000 euros*

? *Aides financières : 135 000 euros*

Cette répartition du budget ne correspond pas à vos attentes

Le CSE a hérité d'une dette incombant à la précédente majorité de gestion. Afin de rembourser cette dette, la Cfdt avait proposé d'étaler le règlement sur plusieurs années. Cela aurait permis de disposer d'un budget plus conséquent pour les prestations sociales et culturelles.

Cette proposition n'a pas été retenue, le budget CFE-CGC adopté inclut le remboursement total de la dette sur la seule année 2025.

Les aides financières : une véritable solidarité ?

Chaque année, une ligne budgétaire est incluse dans le budget, alors même que cette aide devrait être versée directement par l'entreprise, et non par le CSE de la DOIDF. En effet, un budget spécifique est déjà alloué par les Ressources Humaines à cet effet, et il incombe donc à la direction de le distribuer.

Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France – Mars 2025

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3telecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3telecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[Les News du CSE - Direction Orange Ile-de-France – Mars 2025](#)